



Formulaire de demande d'adhésion à l'association
ARTS DE VIE ANNECY
Saison 2024 – 2025

<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} demande d'adhésion
<input type="checkbox"/> Demande de renouvellement d'adhésion

Informations générales

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Date de naissance :

Téléphone :

Adresse mél :

N° de licence UFOLEP (en cas de renouvellement) :

Adhésion au groupe WhatsApp d'ARTS DE VIE ANNECY : oui non
(le groupe WhatsApp est le principal vecteur de communication et d'échanges au sein de l'association)

Personne à prévenir en cas d'urgence

Nom et prénom :

Adresse (si différente) :

Téléphone :

Cotisation (cocher la case correspond à votre choix)

Montant de la cotisation (adhésion à l'association avec licence UFOLEP Multisports loisirs)*

<input type="checkbox"/>	Adhésion « Enseignement » – 3 cours/semaine et pratique libre	300 €
<input type="checkbox"/>	Adhésion « Arts de Vie » – pratique libre uniquement	50 €

* le montant de la cotisation est forfaitaire et s'entend pour l'ensemble de l'année. Il est payable par chèque bancaire à l'ordre de « ARTS DE VIE ANNECY », comme suit :

- pour les adhésions « Enseignement », possibilité de paiement en deux fois (2 x 150 €). Les chèques sont encaissés à l'inscription et en novembre.

- pour les adhésions « Arts de Vie », paiement en une seule fois à l'inscription.

Aspect médical (cocher la case correspond à votre choix)

<input type="checkbox"/>	J'ai rempli un questionnaire de santé et j'atteste avoir répondu par la négative à toutes les questions du questionnaire de santé « QS-SPORT » (Cerfa n°15699*01)
<input type="checkbox"/>	Je remets à l'appui de ma demande d'adhésion un certificat médical d'absence de contre-indication de la discipline de moins d'un an.

Pour les nouveaux adhérents, fourniture obligatoire, à l'appui de toute demande d'adhésion, d'un certificat médical attestant de l'aptitude à la pratique du Taiji Quan.

Tournez svp

Engagement

Je soussigné (Nom / Prénom)

- Déclare avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur d'ARTS DE VIE ANNECY et les accepte.
- Déclare avoir pris connaissance des autorisations pour majeurs ou pour mineurs (en fonction de ma situation), et les acceptent.
- Déclare avoir pris note que mes données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatique en vue de tenir à jour le fichier des adhérents d'ARTS DE VIE ANNECY, et destinées aux membres du conseil d'administration d'ARTS DE VIE ANNECY. Conformément au Règlement Général de Protection des Données entré en vigueur depuis le 25 Mai 2018, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification des informations me concernant en m'adressant au secrétariat d'ARTS DE VIE ANNECY.

Date et signature

Joindre à la demande d'adhésion la feuille d'autorisations dûment remplie et signée, le certificat médical (si nécessaire), et le (ou les) chèque(s) couvrant le montant de la cotisation.

Lieux et horaires des séances de Yangjia Michuan Taiji Quan

Début des activités le mercredi 4 septembre 2024.

Fin des activités le mardi 1 juillet 2025.

Lundi	de 19h30 à 21h00	Cours du professeur	Salle de danse
	de 21h00 à 22h00	Pratique libre	Complexe sportif des Glaisins (Annecy-le-Vieux)
Mardi	de 19h45 à 21h15	Cours du professeur (dans l'attente d'un créneau à un horaire moins tardif le mercredi, auquel cas ce cours basculera le mercredi. Ce créneau sera alors consacré à la pratique libre)	Salle d'expression corporelle Complexe sportif des Glaisins (Annecy-le-Vieux)
	de 21h15 à 22h00	Pratique libre	
Mercredi	de 20h30 à 22h00	Pratique libre (dans l'attente d'un créneau à un horaire moins tardif le mercredi pour pouvoir accueillir le cours du professeur)	Dojo Complexe sportif Max Decarre (Seynod)
Jeudi	de 8h00 à 9h00	Pratique libre	Salle d'expression corporelle Complexe sportif des Glaisins (Annecy-le-Vieux)
Samedi	de 8h00 à 9h00	Cours du professeur consacré aux applications techniques de la forme	Salle d'expression corporelle
	de 9h00 à 12h00	Pratique libre	Complexe sportif des Glaisins (Annecy-le-Vieux)

Assurance

L'association dispose d'une assurance en responsabilité civile.

La licence individuelle UFOLEP Multisport Loisirs couvre les adhérents à titre individuel, tant en responsabilité civile individuelle qu'en dommage-accident, pour les activités concernées et prévues aux statuts de l'association.

Divers

Les statuts et le règlement intérieur de l'association, ainsi que le calendrier de la saison sont disponibles sur le site internet de l'association <http://taijiquan.e-monsite.com>, rubrique « Informations ».